

# ALERTE SÉCHERESSE

## INTERDICTIONS

à partir du réseau d'alimentation en eau potable



ENTRE 11H ET 18H

Arrosage pelouses  
et massifs fleuris



ENTRE 11H ET 18H

Arrosage  
jardins potagers



ENTRE 11H ET 18H

Arrosage  
espaces verts



Remplissage et  
vidange des  
piscines privées  
de plus d'1 m<sup>3</sup>

sauf en chantier



Lavage des  
véhicules à domicile



Nettoyage des  
toitures, trottoirs,  
façades

sauf par une collectivité  
ou une entreprise  
de nettoyage

SUIVEZ L'ÉVOLUTION SUR  
[www.eauxdevienne.fr](http://www.eauxdevienne.fr)

eaux  
de Vienne  
SIVEP

GRAND POITIERS

communauté urbaine